

Extrait du journal Innovation le journal

<http://www.innovationlejournal.com>

Comité Richelieu

Pour des appels à projets ciblés sur les PME

- Journal - POLITIQUE -

Date de mise en ligne : mardi 21 avril 2009

Elsa Bellanger

Auditionné, le 15 avril, dans le cadre de la mission d'évaluation et de contrôle des pôles de compétitivité, le Comité Richelieu, association française des PME innovantes, souligne les lacunes des dispositifs publics de soutien à l'innovation. Pour y remédier, l'association suggère notamment la mise en place de projets de R&D spécifiques pour les PME.

« D'une manière générale, il nous semble que le niveau de participation des PME françaises aux différents dispositifs publics de soutien à l'innovation reste largement insuffisant. Et c'est une des causes de l'incapacité des PME innovantes à se transformer en entreprises de stature internationale » estime Emmanuel Leprince, délégué général du Comité Richelieu.

Pour des pôles pertinents pour les PME

Auditionnée, le 15 avril, dans le cadre de la mission d'évaluation et de contrôle des pôles de compétitivité, lancée le 18 février dernier, par la Commission des finances de l'Assemblée nationale, l'association française des PME innovantes a souligné la nécessité d'une régulation pour que l'activité des pôles de compétitivité reste pertinente pour les PME.

« Tant l'ouverture de la gouvernance que le niveau de participation des PME aux projets collaboratifs nous semblent encore insuffisants. Cela peut s'expliquer pour de très bonnes raisons : les dirigeants de PME ont rarement la disponibilité nécessaire pour représenter leurs pairs dans les instances des pôles. De même, les PME n'ont pas vraiment la surface suffisante pour assumer une participation dans de grands projets stratégiques qui se déploient sur une période longue » commente Emmanuel Leprince.

Les propositions du Comité Richelieu

Pour contourner ses difficultés, le Comité Richelieu propose d'orienter les budgets vers des appels à projets conçus pour les PME, notamment avec des durées courtes et sans condition de fonds propres. *« Nous suggérons aux financeurs des pôles d'impulser des appels à projets collaboratifs ciblés sur les PME : pilotés par une PME, sur une échelle de temps plus courte, avec un nombre plus limité de participants, et un financement sous forme de subvention afin de*

ne pas pénaliser la capacité des PME à lever les financements privés nécessaires pour les étapes ultérieures jusqu'à la mise sur le marché » explique Emmanuel Leprince. Côté financement, l'association déplore également le trop grand nombre de guichets. Si le Comité souligne les vertus du remboursement immédiat dans le cadre du Crédit impôt recherche (CIR), l'association souhaite voir OSEO Innovation s'orienter vers un soutien pour les dépenses aval, non couvertes par le CIR (R&D appliquée), comme la mise au point de prototypes dans des conditions d'utilisation réelle. Par ailleurs, l'association préconise également la publication d'indicateurs fiables sur la part des PME dans les budgets des projets financés.

« Quant à la gouvernance, nous suggérons que des organisations professionnelles représentatives, comme la CGPME, participent aux instances dirigeantes des pôles » précise Emmanuel Leprince.